

//

SAMUEL

HAHNEMANN

SA VIE ET SES ŒUVRES





PARIS. — IMP. SIMON BAÇON ET COMP., RUE D'ENFANT. 4.

21 NOV 1892

SAMUEL
HAHNEMANN

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

M. V.-LÉON SIMON

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS
MÉDECIN ADJOINT DE L'HOPITAL HAHNEMANN, MEMBRE D'HONNEUR ET DE MÉRITE
DE LA SOCIÉTÉ HAHNEMANNIENNE DE MADRID

MÉMOIRE

COURONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ HAHNEMANNIENNE DE MADRID
(CONCOURS DE 1873)

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

RUE HAUTEFEUILLE, 19, PRÈS LE BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1873

BY WILLIAM

HANFEMANN

OF THE UNIVERSITY OF

LEIPZIG

AND

PHYSICIAN

TO THE UNIVERSITY OF LEIPZIG

1875

LEIPZIG

1875

SAMUEL HAHNEMANN

AVANT-PROPOS

La Société hahnemannienne de Madrid, en mettant au concours la biographie de Hahnemann et l'appréciation critique de ses œuvres (*Biografía de Samuel Hahnemann, y juicio crítico de sus obras*), a posé une question dont l'utilité ne peut être méconnue. D'abord la grande personnalité du fondateur de l'homœopathie, le véritable caractère de son enseignement, ont été trop souvent discutés, même au sein de son école, pour qu'il n'y ait pas urgence à étudier sérieusement l'homme qui a été un des réformateurs les plus hardis de la science médicale. Et puis, le temps a marché ; trente années se sont écoulées depuis le jour où Hahnemann a quitté ce monde, deux générations ont succédé aux premiers disciples de ce maître illustre et, il faut bien le dire, les mêmes sentiments de dévouement, de la part des uns, d'opposition, de la part de quelques autres, sont aussi

vivaces que les premiers jours ; les luttes des allopathes contre les homœopathes n'ont pas changé de terrain.

Seulement une école mixte a essayé de se placer entre les deux camps. L'éclectisme, accordant quelque créance aux découvertes de Hahnemann, a prétendu reconnaître des erreurs à côté d'utiles vérités. Qu'y a-t-il de fondé dans cette prétention ? Il est temps de le savoir, et la solution de la question posée par la Société hahnemannienne de Madrid peut seule nous le dire. Puisse ce mémoire, puissent les travaux qui seront adressés sur le même sujet à la Société hahnemannienne, fixer les incertitudes que des discussions passionnées, mais incomplètes, ont fait naître, et auxquelles il importe de mettre un terme !

CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIE DE SAMUEL HAHNEMAN

S'il est juste de dire qu'un homme doit être jugé par les œuvres qu'il a accomplies et par les difficultés qu'il lui a fallu vaincre, il en est bien peu parmi les contemporains de Hahnemann qui doivent exciter plus de reconnaissance et de respect.

HAHNEMANN (Samuel-Chrétien-Frédéric) connut en effet les privations et les luttes de chaque jour dès le moment où, sortant de l'enfance, il voulut entrer dans la vie professionnelle. Né, le 10 avril 1755, d'un humble artisan (son père était peintre sur porcelaine), appartenant à une nombreuse famille, il eut sous les yeux l'exemple d'un travail opiniâtre et consciencieux, en même temps que le spectacle d'un intérieur modeste où le pain de chaque jour n'arrivait que par les efforts constants du père de famille⁴.

Les biographes auxquels j'ai emprunté les détails qui

⁴ La ville où est né Hahnemann est Meissen, située dans le royaume de Saxe, sur le confluent de l'Elbe et de la Meissa.

vont suivre représentent le jeune Samuel comme se distinguant de ses frères et de ses sœurs par un caractère réfléchi et entreprenant. L'un d'eux cite même un fait qui peint assez bien ce que devait être cet enfant. « A « l'âge de huit ans, il se promenait, un certain jour de « fête, tout endimanché et habillé de neuf, avec quelques « petits camarades. Tandis que ceux-ci se disposaient à « passer sur un pont, il eut la fantaisie de traverser la « rivière à gué, malgré les cris et l'effroi des autres en- « fants. Il y descendit tranquillement et la franchit, non « sans peine, parfois à demi submergé ; puis il retourna « chez lui, tout trempé d'eau et de vase ; et comme sa « mère, fort désolée qu'il eût sali ses vêtements et son « linge de la semaine, le menaçait d'une punition s'il « n'était plus sage à l'avenir : Ma mère, lui dit-il avec « douceur, c'est l'expérience qui nous rend sage¹. »

Lorsqu'il fallut songer aux premières études, Hahnemann fut placé à l'école provinciale de son pays natal ; il y entra à l'âge de douze ans. Le D^r Muller, directeur de cette école, sut deviner les qualités exceptionnelles de son élève. Il lui accorda, disent ses biographes, une de ces faveurs inusitées qui prouvent que le professeur se connaissait en hommes : il laissa au jeune Samuel toute liberté dans le choix de ses lectures et le soin d'indiquer lui-même la classe qu'il voulait suivre. .

Un autre fait montre plus encore l'attachement du maître à son élève : Lorsque Hahnemann eut acquis toutes les notions que l'école pouvait lui offrir, sa destinée

¹ *Publications de la Renommée*. Notice biographique sur Hahnemann (1842).

parut être fixée aussitôt. Son père, ne pouvant suffire aux charges d'une éducation complète, songea immédiatement à faire entrer son fils Samuel dans une profession ; il choisit la sienne propre et voulut le mettre en apprentissage. Mais le Dr Muller intervint, offrit de pourvoir à toutes les dépenses, à condition que les études seraient continuées. Hahnemann put ainsi parcourir le cercle de ses humanités et, à vingt ans, il se trouva en état de choisir une profession libérale.

Ses goûts l'entraînaient vers la médecine ; il quitta donc le toit paternel, emportant pour toute fortune vingt ducats que son père lui avait donnés. « C'était peu pour qui les recevait, c'était tout ce que pouvait offrir la tendre affection de celui qui les donnait.¹ »

L'université de Leipsick fut celle où le jeune étudiant vint débiter. On était alors en 1775, et cette université célèbre recevait encore l'enseignement de Jérôme-David Gaubius² et de Ernest Platner³ ; celui-ci et Lambert Becker⁴ y défendaient les idées de Haller, dont Krause⁵ s'était fait l'antagoniste.

Hahnemann fut obligé, tout en poursuivant ses études, de subvenir à ses besoins. Il n'était pas au-dessous

¹ Biographie de Hahnemann, par le Dr Léon Simon, père, in *Organon*, 5^e édition.

² Jérôme-David *Gaubius* naquit en 1705 à Heidelberg ; nommé professeur à Leipzig en 1734, il mourut en 1780.

³ Ernest *Platner* naquit à Leipsick en 1744. Il devint doyen de la faculté de cette ville en 1796, et mourut en 1818. Tout en se montrant partisan de Haller, il fut surtout un défenseur zélé du système de Stahl.

⁴ Le principal ouvrage de Lambert *Becker*, qui a pour titre : *De natura hominis, quæ medicorum est*, fut publié en 1757.

⁵ Le principal ouvrage de Charles-Chrétien *Krause* fut publié en 1755.

de cette tâche. Doué d'une force de volonté dont on rencontrerait, de nos jours, peu d'exemples, il s'accoutuma à ne dormir qu'une nuit sur deux, et consacra ses veilles à traduire en allemand des ouvrages français et anglais. C'est ainsi qu'il gagna péniblement le pain du lendemain et le moyen de continuer les études médicales, auxquelles il se livrait dans la journée. Ainsi le futur réformateur de la médecine faisait preuve, dès ses débuts, d'une trempe d'esprit peu commune et se préparait, par cette lutte contre le besoin, aux luttes qu'il devait soutenir plus tard contre l'ignorance et la mauvaise foi.

Les études médicales de Hahnemann durèrent quatre années, qu'il passa successivement à Leipsick, Vienne, Leopoldstadt, Hermannstadt et Erlangen, où il soutint sa thèse inaugurale sous le titre de *Conspectus affectuum spasmodicorum ætiologicus et therapeuticus* (10 août 1779).

A Leopoldstadt, il avait fait la connaissance de l'archiâtre Quarin, dont il s'était attiré l'estime et dont la flatteuse amitié lui fut d'une grande utilité dans la première période de sa carrière médicale. En effet, l'archiâtre permit à son élève de soigner les malades à l'hôpital des Moines et même d'exercer dans la ville. C'était lui créer des ressources précieuses. A Hermanstadt, Hahnemann fut bibliothécaire et médecin privé du gouverneur de Transylvanie ; il commençait donc, dès ses débuts, à recevoir la récompense de son ardeur au travail.

Pendant les premières années de sa pratique médicale, Hahnemann fut un peu nomade : il habita succes-

sivement Hettstadt, Dessau, Gommern, où il épousa Henriette Kuchler, fille d'un pharmacien (1785). En 1787, il se rendit à Dresde, où il se lia d'amitié avec le conseiller aulique Adelung, avec Dasdorfs et Wagner, médecin en chef des hôpitaux de la ville.

A l'âge de trente-quatre ans (1789), Hahnemann s'était acquis une position brillante et sa réputation commençait à se répandre en Allemagne. Cette renommée était des mieux méritées, car il avait, dans l'espace de quatre ans, publié une série de travaux qui avaient attiré sur lui l'attention du monde savant. Ces travaux roulaient presque tous sur des questions de chimie ou d'hygiène publique. En voici l'énumération dans l'ordre chronologique :

1° Sur l'empoisonnement par l'arsenic, les moyens d'y porter remède et de le constater légalement (1786).

2° Sur les préjugés contre le chauffage par le charbon de terre, et les moyens tant d'améliorer ce combustible que de le faire servir au chauffage des fours (1787).

3° Instruction sur les maladies vénériennes avec l'indication d'une nouvelle préparation mercurielle (1789),

4° Difficultés que présente la préparation de l'alcali minéral par la potasse et le sel marin (1789).

5° Influence que certains gaz exercent sur la fermentation du vin (1789).

6° Sur la bile et les calculs biliaires (1789).

7° Sur un moyen très-puissant d'arrêter la putréfaction (1789).

8° Lettre sur le spath pesant ; découverte d'un nouveau principe constituant de la plombagine (1789).

9° Sur le principe astringent des végétaux (1789).

10° Mode exact de préparer le mercure soluble. — Insolubilité de quelques métaux et de leurs oxydes dans l'ammoniaque caustique. (Mémoires publiés dans le *Magasin de Baldinger* (1789).

11° Moyens de prévenir la salivation et les effets désastreux du mercure (*in* Bibliothèque de Blumenbach (1789).

12° Note sur la préparation du sel de Glauber (*in* Annales de Crell (1792).

Ces travaux contiennent une découverte importante pour notre art, celle du *mercure soluble*, préparation que les médecins de l'école traditionnelle avaient adoptée et qu'ils ont abandonnée, en haine de l'auteur, depuis la découverte de l'homœopathie.

Hahnemann s'était donc acquis de glorieux titres à l'estime des savants. Ceux-ci surent se montrer reconnaissants; en 1791, la Société économique de Leipsick, premier théâtre de ses études médicales, et où il était revenu récemment non plus comme élève, mais comme docteur, l'appela dans son sein. La même année, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Mayence.

Hahnemann avait alors trente-six ans. Tout semblait lui sourire, et une carrière brillante s'ouvrait devant lui, il n'avait plus qu'à se laisser entraîner par le courant qui le conduisait à la fortune et aux dignités. Tout au contraire, il renonça subitement à cet avenir et reprit le métier de traducteur, qui lui avait procuré son pain quand il était étudiant, et qui devait désormais soutenir lui, sa femme et les nombreux enfants qu'elle lui

avait donnés. Dans une lettre à Hufeland, il expose le motif qui l'a décidé à prendre cette résolution ; c'est un scrupule de conscience : « C'était un supplice pour
« moi, écrit-il, lorsque j'avais à traiter des malades, de
« marcher toujours dans l'obscurité, avec nos livres, et
« de prescrire, d'après telle ou telle hypothèse, des re-
« mède*s* qui ne devaient qu'à l'arbitraire leur place
« dans la matière médicale. Je me faisais un cas de
« conscience de traiter les états morbides inconnus de
« mes frères souffrants par ces médicaments inconnus
« qui peuvent, étant des substances très-actives, faire
« passer de la vie à la mort ou produire des affections
« nouvelles et des maux chroniques lorsqu'ils n'offrent
« pas les conditions d'une appropriation rigoureuse....
« Devenir ainsi le meurtrier de mes frères était pour
« moi une pensée si affreuse que, dès les premiers
« temps de mon mariage, je renonçai à la pratique,
« pour ne plus m'exposer à nuire, et m'occupai exclu-
« sivement de travaux littéraires et de chimie¹. »

Mais, s'il renonçait à la pratique d'un art dont le mauvais emploi peut nuire à nos semblables, il ne renonça pas à l'étude de la science médicale, bien au contraire. Malgré les reproches de sa femme, qui ne comprenait pas ses scrupules, malgré le temps qu'il était obligé de consacrer à ses traductions, il commença, à partir de 1792, une série de travaux qui immortalisèrent son nom, et dotèrent la science médicale d'un en-

¹ Lettre à un médecin de haut rang sur l'urgence d'une réforme en médecine, in *Études de médecine homœopathique*, t. 1, p. 400-401,

semble de principes qui l'élèvent presque à la hauteur des sciences exactes.

Nous entrons dans la période la plus intéressante de la vie de Hahnemann. Nous l'avons vu écolier studieux, étudiant laborieux, médecin habile, chimiste distingué ; il se montrera maintenant chercheur infatigable, et ardent propagateur des vérités qu'il aura découvertes.

Son courage devait d'abord être soumis à une cruelle épreuve : un de ses enfants tomba malade. A la douleur du père vint se joindre le découragement du médecin ; mais son scepticisme eut un terme : « Non, dit-il, il y a un Dieu qui est la bonté, la sagesse même, il doit y avoir aussi un moyen créé par lui de guérir les maladies avec certitude. Mais pourquoi ce moyen n'a-t-il pas été trouvé depuis vingt siècles qu'il y a des hommes qui se disent médecins ? C'est parce qu'il était trop près de nous et trop facile ; parce qu'il ne fallait, pour y arriver, ni brillants sophismes ni séduisantes hypothèses. Bien ! me dis-je, je chercherai tout près de moi¹ !... » Il chercha et trouva.

Hahnemann était alors dans la même situation d'esprit où Descartes, dans son Discours de la méthode, avoue s'être trouvé. Il venait de faire table rase de toutes ses connaissances médicales antérieurement acquises, et se disposait à tenter la reconstruction de l'art de guérir, en ne conservant qu'un point de départ assez évident et assez précis pour avoir la valeur d'un axiome. Il se

¹ Lettre à un médecin de haut rang, etc., *loco citato*, p. 403-404.

demanda si, du moment où l'observation clinique ne peut donner des notions suffisantes sur les propriétés d'un médicament, il ne serait pas juste de rechercher comment celui-ci peut agir sur le corps de l'homme « quand il se trouve dans l'assiette tranquille de la santé ». Un seul auteur avait exprimé la même idée avant Hahnemann, mais il ne l'avait pas mise méthodiquement à exécution et n'en avait pas fait une condition absolue, indispensable de l'art de guérir. Haller a écrit en effet : « *Nempe primum in corpore sano medela tenta est, sine peregrina ulla miscela; odoreque et sapore ejus exploratis, exigua illius dosis ingerenda, et ad omnes quæ inde contingunt affectiones, quis pulsus, quis calor, quæ respiratio, quænam excretiones, attendendum. Inde ad ductum phænomenorum in sano obriorum transeas ad experimenta in corpore ægroto*⁴. »

Un fait amena Hahnemann à tenter l'expérience. Il traduisait la *Matière médicale de Cullen*, lorsque, arrivé à l'article Quinquina, il fut frappé du nombre d'explications insuffisantes par lesquelles l'auteur tentait d'interpréter l'action curative de ce médicament. Mécontent de cette pauvreté de preuves sérieuses, il se décida à essayer sur lui-même les effets de cette poudre célèbre, et en prit plusieurs jours de suite de fortes doses. Quelle ne fut pas sa surprise, d'éprouver des accès de fièvre intermittente présentant beaucoup d'analogie avec ceux de la fièvre paludéenne ! La même

⁴ Haller, Pharmac. helvet., 1771.

expérience, renouvelée sur lui-même et sur des collaborateurs dévoués, produisit les mêmes résultats. Hahnemann était sur la voie du principe qu'il cherchait. Frappé des analogies des effets du quinquina sur l'homme sain, avec les symptômes des fièvres contre lesquelles son efficacité est démontrée, il voulut s'assurer si c'était un fait isolé ou bien si ce rapport d'analogie était l'expression d'une loi. Il expérimenta donc d'autres médicaments d'une efficacité reconnue dans certains cas de maladie faciles à déterminer : le mercure, la belladone, la digitale et la coque du Levant. Ses expérimentations lui démontrèrent que le même rapport d'analogie existe entre leurs effets pathogénétiques et leurs effets curatifs. Il s'adressa ensuite à l'histoire et mit en regard les effets curatifs et les effets pathogénétiques des substances employées dans l'antiquité. Il pouvait dès lors s'écrier, comme Archimède : *Εὕρηκα!* Selon l'expression de M. le D^r Frédault, « il avait enfin mis la main sur un trésor¹. » Il possédait la loi qui devait guider à l'avenir le médecin dans la guérison des maladies, la loi qui devait donner à la thérapeutique une certitude qui lui avait manqué jusqu'alors.

Hahnemann fit connaître sans retard cette découverte au monde savant, par la publication de *l'Essai sur un nouveau principe pour la recherche des vertus des substances médicinales*, essai qui parut dès l'année 1796, dans le *Journal de Hufeland*.

¹ *Art médical*, t. XXXV, p. 244.

Il fallait soumettre ce nouveau principe à l'épreuve clinique. C'est à la maison de santé de Georghenthal⁴ que l'essai en fut fait. Hahnemann y guérit l'écrivain Klockenbring, auquel une épigramme de Kotzebue avait fait, dit-on, perdre la raison. Il pouvait dès lors formuler sa loi; il le fit en termes précis, proposant de substituer à la formule de Galien la loi des semblables : *Similia similibus curantur*.

Adopter un pareil principe, c'était se jeter en pleine révolution thérapeutique. Un second problème surgit immédiatement. Observateur attentif, Hahnemann reconnut bientôt que les médicaments qu'il choisissait provoquaient des aggravations manifestes, en même temps que leur sphère d'action paraissait limitée. C'est alors qu'il songea à diminuer les doses, mais en imposant aux agents thérapeutiques un mode de préparation qui pût développer leur puissance.

Chimiste habile, il savait que les réactions entre deux corps se produisent mal si les molécules n'ont un degré de mobilité suffisant : *Corpora non agunt nisi soluta*. Diviser les corps, pour étendre leur surface et augmenter les chances d'absorption, lui parut un procédé rationnel; il essaya donc de diluer les médicaments et de les tri-

⁴ Georghenthal est situé aux environs de Gotha. La maison de santé à laquelle il est fait allusion avait été fondée par Hahnemann, avec le secours de l'autorité ducal. Cet établissement était destiné au traitement des maladies chroniques les plus graves : cachexie, hypochondrie, folie, affections syphilitiques. Il est donc évident que Hahnemann l'avait fondé en vue d'étudier et d'expérimenter, plutôt que dans un esprit de spéculation. Il est probable qu'il avait, dès le début, l'intention d'y essayer son nouveau principe, il n'est donc pas étonnant que ce soit là qu'il ait obtenu son premier succès.

turer, et cela en vue d'éviter des perturbations inutiles ou redoutables.

Arrivé à ce point, Hahnemann se trouvait en possession de trois faits : la loi des semblables, l'expérimentation des médicaments sur l'homme à l'état physiologique, et un nouveau mode de préparation des agents thérapeutiques. Ces trois faits s'enchaînaient rigoureusement et conduisaient à un même but : le choix plus précis et l'appropriation plus heureuse des substances médicinales.

Pour ne rien laisser d'incertain dans ses études ni dans sa pratique, Hahnemann s'était imposé l'obligation de préparer et de dispenser lui-même les médicaments. Ce fut pour ses adversaires un puissant prétexte de le poursuivre. En Allemagne, comme en France, la pratique de la pharmacie est exclusive de celle de la médecine ; les ennemis du réformateur en profitèrent. Médecins et pharmaciens se liguèrent contre Hahnemann, réclamèrent l'application rigoureuse de la loi et l'obligèrent à fuir successivement de Georghthal à Brunswick, puis à Kœnigslauter, à Eclembourg et à Torgau. Enfin, en 1811, Hahnemann revint à Leipsick, théâtre de ses premières études et de ses premiers succès.

D'aussi nombreuses migrations ne l'empêchaient pas de continuer ses travaux et de semer sur sa route des écrits destinés à perfectionner sa doctrine. Il continuait aussi ses traductions. En 1800, il faisait paraître la version allemande d'un formulaire anglais, auquel il ajoutait une préface sur les formules en médecine. En 1797, il avait

enrichi le *Journal de Hufeland* de trois articles, dont deux sur des sujets de pathologie : les fièvres continues et rémittentes, les maladies à type hebdomadaire ; le troisième avait pour titre : Les obstacles à la certitude en médecine sont-ils insurmontables ? Ce titre révèle la préoccupation constante de l'auteur et montre combien celui-ci avait changé la direction de sa pensée depuis la publication de ses travaux chimiques. A partir de la première année du dix-neuvième siècle, il ne consacra plus sa plume qu'à la défense de l'homœopathie, soit directement en exposant les principes de cette doctrine, soit indirectement en critiquant les doctrines en vogue ; de plus il compléta son œuvre en mettant au jour ses premiers essais de matière médicale pure. Ainsi, en 1801, paraissait son Mémoire sur la belladone comme préservatif de la scarlatine, en 1803 son Étude sur les effets du café ; enfin le *De viribus medicamentorum positivis*.

En 1805, il livrait au public un écrit intitulé : *Médecine de l'expérience*. Là, il définissait le rôle de la médecine et les termes du problème médical : « La médecine, dit-il, est une science d'expérience..... La connaissance des maladies, celle des moyens propres à les combattre, celle de la manière dont on doit employer ces moyens, voilà ce qui la constitue. » Il exposait ensuite les principes de l'homœopathie et une série de préceptes thérapeutiques. Un second mémoire, intitulé *Esculape dans la balance*, est un abrégé de l'histoire de la médecine ; l'auteur s'y montre à la fois écrivain érudit et critique impartial, quoique sévère. Son

Essai sur la valeur des systèmes en médecine (1808) était également une œuvre de critique médicale, ainsi que celui sur l'examen de *Trois méthodes* accréditées pour traiter les maladies (1809).

Tous ces opuscules, dans lesquels Hahnemann présente sous des jours divers sa nouvelle doctrine, étaient une préparation aux œuvres magistrales et didactiques qui devaient et devront toujours servir de *vade-mecum* à quiconque voudra le suivre dans la voie qu'il a ouverte. Ces œuvres sont l'*Organon de la Médecine rationnelle* et la *Matière médicale pure*. Toutes deux parurent à Dresde, l'*Organon* en 1810, le premier volume de la *Matière médicale* en 1811 (les cinq autres parurent à intervalles inégaux, de 1816 à 1821¹). Le temps que Hahnemann a mis pour livrer au public le fruit de ses expérimentations prouve qu'il ne les a pas faites à la légère; le succès de cet ouvrage en démontre la valeur. A peine le dernier volume de la *matière médicale* était-il achevé que Hahnemann devait procéder à une seconde édition et, en 1831, juste vingt ans après l'apparition du premier volume, une troisième édition devenait nécessaire. L'*Organon*, dans le même espace de temps, avait été réédité quatre fois en Allemagne, et traduit dans presque toutes les langues.

Pendant le long espace de temps que nous venons de parcourir, Hahnemann n'était pas resté isolé. De nombreux élèves, devenus ses collaborateurs, surtout pour la matière médicale, s'étaient groupés autour de

¹ Une traduction latine du *Premier essai de Matière médicale pure*, de Hahnemann, a été publiée par les soins de Stapf, Gross et de Brunnow.

lui. Gross, Franz, Necher, Wrechia, Aegidi, Rummel, Wolf, Trinks, Bœnninghausen, Hartmann, Caspary, Haubold, Roth, Reubel, Ringseis et tant d'autres, venaient aider le maître dans ses expérimentations physiologiques et se formaient, par ses conseils, à la pratique de l'homœopathie. Peu à peu ils se répandirent en Allemagne; nouveaux apôtres, ils portèrent au loin l'enseignement du maître et prouvèrent par leurs succès la rigueur de sa doctrine.

Celle-ci demandait un complément. Hahnemann en effet avait observé, dans le cours de ses expérimentations, qu'il y avait des cas où des médicaments, quoique strictement choisis d'après la loi des semblables et paraissant parfaitement homœopathiques à un cas donné, ne réussissaient pas. Cela ne pouvait dépendre que de deux causes : l'insuffisance de nos connaissances en matière médicale ou un obstacle provenant de l'organisme. Il étudia cette seconde condition et, au bout de dix ans (1817-1827), compléta sa doctrine par la théorie des maladies chroniques. Depuis 1828 jusqu'à sa mort, il ne fit que retoucher ses travaux antérieurs et publia très-peu d'écrits nouveaux. Cependant, en 1831, il s'abandonna plus que de coutume à sa verve satirique et attaqua vigoureusement la médecine traditionnelle, dans un mémoire intitulé : *l'Allopathie, un mot d'avertissement aux malades*.

En 1832, une nouvelle maladie épidémique décima l'Europe; ce fut l'occasion d'un triomphe pour l'homœopathie. Le choléra frappait de terreur malades et médecins. Hahnemann, comparant les symptômes de

cette maladie avec ceux des médicaments qu'il avait étudiés jusqu'alors, indiqua le camphre, le cuivre, le *veratrum album* et l'arsenic, comme les agents les plus sûrs pour la combattre¹. Les succès qu'obtinrent les disciples en suivant les conseils du maître établirent la valeur scientifique de l'homœopathie, car, pour la première fois, le thérapeute pouvait *prévoir* l'effet des médicaments.

Nous avons laissé Hahnemann, en 1814, à Leipsick. Il y resta neuf ans, toujours poursuivi par la jalousie de ses confrères et la haine des pharmaciens. Il opposa à toutes les persécutions une patience inaltérable. Si, dans ses écrits, il lança des sarcasmes contre la médecine allopathique, il n'attaqua jamais les personnes et ne prit jamais la peine de réfuter les outrages qu'on lui prodiguait dans les revues contemporaines. A ses amis qui lui reprochaient cette indifférence, il répondait : « Ne suis-je pas le même homme que vous avez connu autrefois ? Alors on m'encensait, aujourd'hui on m'injurie ; pourquoi serais-je plus sensible à d'injustes reproches que je ne l'ai été à des louanges méritées ? »

Les guérisons qu'il obtenait réfutaient d'ailleurs hautement les calomnies qu'on accumulait contre lui, et les malades, plus justes souvent que les médecins, se montraient reconnaissants envers leur sauveur ; aussi

¹ *Application de l'homœopathie au traitement du choléra spasmodique ou épidémique*, in *Études de médecine homœopathiques*, t. II, p. 247 et suiv.

² Léon Simon père, *Notice sur la vie, les travaux et la doctrine du Dr S. Hahnemann*, p. 29.

Hahnemann fut-il dédommagé de la haine de ses confrères par la faveur des grands. En 1820, le duc d'Anhalt-Kœthen, Ferdinand, lui offrit un asile dans ses États. Là, ce n'est pas le monde médical qui le persécuta, ce fut la populace. Pourquoi? Il serait impossible de le dire. Quoi qu'il en soit, Hahnemann eut un jour ses vitres brisées et fut réduit à ne pouvoir sortir sans être insulté. Dégoûté de ces brutales manifestations, il prit une résolution extrême devant laquelle son caractère ne recula pas, et eut la constance de rester quinze ans sans sortir de sa maison. Mais dans cet espace de temps, les dispositions des habitants à son égard avaient considérablement changé. La réputation de Hahnemann s'était étendue dans le monde entier. Aussi lorsqu'il résolut de quitter Kœthen pour se rendre en France, ceux-là même qui, quinze ans auparavant, avaient tenté de le chasser par la violence, eurent le projet de le retenir par le même moyen. Il fut obligé de s'échapper secrètement et de nuit. Ce fait prouve l'estime qu'il faut concevoir pour le jugement des masses, et l'on ne peut s'empêcher de répéter : « Que
« les caprices de l'opinion sont chose bizarre et de peu
« d'intérêt! Quel compte devons-nous tenir de ses ar-
« rêts, lorsque elle-même les brise si facilement ? »

Hahnemann consacra son séjour à Kœthen au soin de sa nombreuse clientèle et à sa correspondance. Il fit aussi un peu de propagande. Il écrit, dans une des lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, qu'il publiait de

¹ Léon Simon père, *loco citato*, p. 50.

temps en temps, dans des revues médicales, des articles anonymes où il ne prononçait pas le mot homœopathie. Dans ces articles, il s'efforçait d'amener les lecteurs à sa doctrine, de réformer leurs idées erronées et de mettre en évidence la fausseté des idées allopathiques. En écartant toute expression suspecte, il était sûr de ne pas détourner l'attention et il avait l'espoir que ses écrits, une fois lus, seraient goûtés et laisseraient des germes dans les esprits¹. »

A partir de ce moment, l'Allemagne perdit le privilège d'être la seule à posséder l'homœopathie ; les disciples de Hahnemann commencèrent à la répandre au dehors. Le premier pays qui ait reçu, après la Germanie, les bienfaits de la nouvelle doctrine, est le royaume de Naples. C'est le Dr Necher qui assumait l'honorable mission de la propager dans cette contrée ; il commença en 1826. En 1827 et 1828, Bigel et Herrmann introduisirent l'homœopathie en Russie. L'Angleterre, la France, la Suisse, les États-Unis se voyaient envahis par la nouvelle doctrine, en dépit de l'opposition invincible des corps scientifiques. L'Espagne ne tarda pas à voir dans son sein des partisans de la réforme Hahnemanienne, et la postérité honorera le nom du Dr Nuñez, qui en a été le plus ardent propagateur dans la péninsule ibérique.

En 1827, Henriette Kuchler mourut. Son mari était déjà au comble de la gloire ; elle devait donc regretter les reproches injustes par lesquels elle avait attristé son

¹ V. *Lettre à Stapf*, Leipsick, 24 janvier 1814. In *Études de médecine homœopathique*, p. 274.

intérieur trente ans auparavant. Elle avait vu succéder le bien-être aux tourments de la vie passée. Sept ans après (1835), Hahnemann, âgé de soixante-douze ans, associait une nouvelle compagne à ses destinées ; il épousait mademoiselle Mélanie d'Hervilly, venue à Kœthen pour recevoir ses soins. Le 25 juin 1835, il suivit en France sa nouvelle épouse et passa dans cette contrée les dernières années de sa vie. Sa clientèle devenait de plus en plus étendue, il y consacra presque tous ses instants. Toutefois il prit souvent part aux travaux de la Société gallicane de médecine homœopathique, et présida le premier congrès homœopathique, tenu à Paris, en 1835. Cette réunion a été son triomphe. Jamais assemblée ne fut plus solennelle, jamais entreprise ne fut plus hardie. Autour du maître venaient se grouper ceux qui avaient, les premiers en France, arboré le drapeau de l'homœopathie : Des Guidi et Pétroz, Léon Simon, Curie, Davet, Gueyrard, Molin père, Gastier, Perrussel père, Croserio, Cabarrus, les D^{rs} Chancerel père, Jahr et Leboucher. Des confrères venus de toutes les contrées de l'Europe se joignirent à eux. On sait ce qu'étaient alors les luttes avec l'école de Paris, le mauvais vouloir de l'administration, la vivacité de la polémique, mais l'homœopathie avait déjà fait ses preuves, elle avait ses journaux, ses dispensaires et son enseignement. Elle eut son congrès, et Hahnemann put dire hardiment à ses adversaires qu'en présence d'un pareil progrès « négliger d'apprendre est un crime¹. »

¹ Discours de Hahnemann à la Société gallicane de médecine homœopathique, *in* Archives.

A partir de ce moment, le fondateur de l'homœopathie abandonna les luttes publiques, il ne songea plus qu'à développer son œuvre par les succès de sa pratique. Elle était étendue et, bien qu'il ne quittât son hôtel de la rue de Milan que pour les malades les plus gravement atteints, son cabinet devint le rendez-vous des plus illustres représentants de tous les pays.

Hahnemann n'abandonna jamais un moment ses travaux ; quelques jours avant sa mort, il recevait encore. Mais l'âge était venu ruiner cette magnifique constitution et, le 2 juillet 1843, le fondateur de l'homœopathie s'endormait de son dernier sommeil, veillé par celle qui héritait de son nom et à laquelle revenait la tâche de le faire respecter.

Tel fut Hahnemann : travailleur infatigable, homme de génie, praticien consciencieux ; il nous reste à dire ce qu'a été son œuvre.

CHAPITRE II

ÉTUDE CRITIQUE SUR LES ŒUVRES DE HAHNEMANN

L'examen critique des œuvres de Hahnemann peut se résumer en trois questions :

1° Quelle a été la réforme accomplie par ce maître?

2° Quelles preuves la justifient?

3° Jusqu'à quel point peut-on la rattacher au passé de la science? Jusqu'à quel point assure-t-elle son avenir?

§ 1^{er}.

Si l'on en croit les représentants de l'école officielle, l'enseignement de Hahnemann est nul, sa réforme est une prétention mal fondée. L'école homœopathique soutient au contraire que cette réforme est complète, qu'elle embrasse tous les problèmes que la médecine

soulève comme science et comme art, et qu'elle donne à la pratique une certitude jusque-là inconnue.

Il importe, avant de se prononcer sur chacune de ces deux opinions, de bien déterminer ce que le fondateur de l'homœopathie a entendu faire. Or ce qu'il a voulu, avant toute chose, a été de tracer à la médecine une méthode rigoureuse. De là vient qu'il a donné à son principal ouvrage didactique le titre d'*Organon*. Avant même d'avoir formulé l'ensemble des principes qui constituent son enseignement, il avait recherché quelles étaient les *méthodes* usitées pour le traitement des maladies, et il en avait trouvé trois : la méthode palliative, la méthode antipathique ou énantipathique et la méthode homœopathique. La dernière de ces trois méthodes, tracée par le maître d'une main si sûre, n'avait qu'un but : donner le moyen d'appliquer la loi des semblables.

Or c'est là ce qui distingue Hahnemann de ses devanciers. Que la loi des semblables ait été entrevue dès le douzième siècle, reprise par l'école spagyrique et plus tard, au quinzième, par le moine Basile Valentin¹ ;

¹ On lit dans *El criterio medico*, numéro du 10 septembre 1872, la note suivante, qui est un compte rendu des recherches de Lobethal dans la bibliothèque de Breslau :

1° Le principe *similia similibus* a été reconnu, au douzième siècle, comme une méthode de traitement très-ancienne, rationnelle et empirique;

2° Les effets curatifs des médicaments de l'école spagyrique étaient expliqués par le principe *similia similibus curantur*, par opposition à ceux des partisans de l'école traditionnelle appelés *médecins de l'école* ou *galénistes*, qui pratiquaient la médecine d'après le principe *contraria contrariis curantur*;

3° Ce mode de traitement était surtout employé dans les couvents, et,

que Hunter ait formulé des principes qui se rapprochent de ceux émis par Hahnemann; que Haller ait dit en propres termes qu'il fallait expérimenter les médicaments sur l'homme à l'état physiologique; que Störck d'abord, et depuis Trousseau, les auteurs modernes, se soient occupés du même sujet, il n'en reste pas moins établi que Hahnemann seul a donné la loi et la méthode qu'il faut suivre pour l'appliquer, que, seul, il a su en tirer un parti utile pour les malades. De plus, il suffit de lire l'introduction de l'*Organon*, introduction où Hahnemann, jetant un coup d'œil hardi sur l'histoire de la médecine, a réuni les exemples de *guérisons homœopathiques dues au hasard*, pour reconnaître qu'il

depuis, s'étendit partout. Le moine Basile Valentin, d'Erfurth, si célèbre par ses guérisons et ses écrits, avait reconnu clairement, au quatorzième siècle, que ce traitement était le plus sensé, le plus exact et le plus prompt, et il le recommandait;

4° Les médecins spagyriques ne connaissaient pas seulement la loi des semblables; ils professaient aussi un ensemble de principes dont se rapproche beaucoup la doctrine homœopathique.

a. Dans le traitement de toute maladie, il ne faut jamais donner plus d'un seul médicament à la fois.

b. Toutes les maladies *chroniques* et *externes* doivent être traitées uniquement par des remèdes internes.

d. Tous les médicaments agissent mieux lorsque, par suite d'une préparation chimique laborieuse, ils ont perdu leurs propriétés matérielles. (Cet adjectif exprime les propriétés opposées aux propriétés dynamiques désignées sous le nom de spirituelles.)

é. Les médicaments ainsi préparés doivent être donnés à doses très-faibles et rarement répétées, à cause de leurs relations magnétiques avec la maladie.

Le D^r Lobethal conclut de ses recherches que les médecins spagyriques devaient connaître les effets les plus importants des polychrestes homœopathiques, et qu'ils n'ignoraient pas non plus comment on convertit certaines substances inertes, telles que le quartz et le sel, en *arcanes* ou médicaments puissants.

n'a jamais eu la pensée de se séparer de la tradition.

Il savait trop bien que dans les sciences d'observation l'homme n'invente pas, qu'il constate seulement les faits, et que tout le mérite du savant consiste à savoir lire ce que Dieu y a écrit.

Avec une méthode rigoureuse, ce qu'il importe le plus est de préciser le problème qu'on doit examiner; Hahnemann le fait dans les termes les plus simples : « La première, l'unique vocation du médecin est de rendre la santé aux personnes malades, c'est ce qu'on appelle guérir¹. » Et il ajoute : « Le beau idéal de la guérison consiste à rétablir la santé d'une manière prompte, douce et durable, à enlever et détruire la maladie tout entière, par la voie la plus courte, la plus sûre et la moins nuisible, en procédant par des indications faciles à saisir². »

Pour atteindre à ce but, il faut, d'après Hahnemann, remplir trois conditions : 1° savoir ce qu'il y a à guérir dans une maladie (*connaissance de la maladie, indications*); 2° reconnaître ce qu'il y a de curatif dans un médicament (*connaissance des vertus médicinales*); 3° déterminer le médicament approprié à chaque cas (*choix du médicament*)³.

Il est à remarquer ici, que Hahnemann considère chacun de ces problèmes comme devant être examiné séparément, et que la solution des deux premiers doit nécessairement précéder celle du troisième, d'où il

¹ § 1^{er} de l'*Organon*.

² *Organon*, § 2.

³ *Organon*, § 3.

résulte que ce n'est pas par l'observation clinique que les propriétés des médicaments peuvent être déterminées *à priori*.

Pour connaître la maladie, il faut d'abord en savoir la cause occasionnelle, quand il s'agit d'une maladie aiguë; la cause fondamentale, quand il s'agit d'une maladie chronique; puis déterminer *tous* les symptômes présentés par le malade au moment où on l'interroge, *tous* ceux aussi qui ont pu exister avant; en un mot, joindre à l'état présent les signes anamnestiques. Hahnemann exige plus encore, il veut que le médecin s'étudie à *connaître le malade* : son tempérament, sa constitution, son idiosyncrasie et les symptômes spéciaux qui varient suivant les sujets et permettent d'individualiser chaque cas morbide¹.

S'agit-il de déterminer les vertus réelles des médicaments, ce qu'il nomme les *effets purs*? Hahnemann recommande d'expérimenter chaque substance sur l'homme sain. Étude délicate et qui exige de la part du sujet un esprit observateur, une ferme volonté de suivre un régime qui n'entrave en rien l'action propre de la substance expérimentée, des précautions relatives à la dose convenable et à la préparation nécessaire pour obtenir l'effet réel de l'agent ainsi étudié².

Enfin, pour déterminer le médicament approprié à un cas morbide donné, il est indispensable de savoir quelle est la loi qui rattache les uns aux autres les symptômes présentés par le malade et les effets physio-

¹ V. *Organon*, §§ 5, 6, 7, 8 et 84-99.

² V. *Organon*, §§ 109, 114.

logiques des médicaments. Cette loi consiste en ceci : que tout médicament peut faire cesser chez un malade l'ensemble des symptômes qu'il a le pouvoir de faire naître chez un homme bien portant : *similia similibus curantur*.

Il est facile de juger, par cette esquisse, toute la distance qui sépare Hahnemann de ses contemporains.

Le fondateur de l'homœopathie rompt avec la médecine de son temps, d'abord par le but qu'il assigne aux études pathologiques.

Il ne s'agit plus avec lui de découvrir la *nature* d'une maladie, mais d'en constater les *symptômes*, c'est-à-dire toutes les manifestations, aussi bien les lésions d'organes que les altérations des fonctions ou de la sensibilité. Il n'y a plus lieu de rechercher la nature d'un médicament, de savoir s'il est acide ou alcalin, calmant ou excitant, irritant ou antiphlogistique; il faut constater toutes les perturbations qu'il a le pouvoir de développer sur un homme en santé, soit comme lésions organiques, soit comme perturbations générales ou locales. Et tandis que les devanciers de Hahnemann demandent à l'observation clinique de leur révéler les propriétés des agents thérapeutiques, lui s'adresse avant tout à l'expérimentation physiologique.

Quant au choix du médicament et à son mode d'administration, il fait reposer le premier de ces deux problèmes sur la loi des semblables et, pour le second, il enseigne qu'on ne doit donner qu'une *substance à la fois*, repoussant ainsi les préparations composées dont on faisait, de son temps, un si grand abus. Il professe

aussi qu'il est avant tout nécessaire de donner à chaque substance son activité la plus complète en la diluant, si elle est soluble, en la soumettant à la trituration prolongée, si elle ne se dissout ni dans l'eau ni dans l'alcool.

De tout ce qui précède, il résulte que Hahnemann s'est séparé de ses contemporains non-seulement par sa loi thérapeutique et par l'emploi des doses infinitésimales, mais avant tout par sa méthode; que, sous ce rapport, il a remplacé par l'observation et l'expérience tous les raisonnements des solidistes et des humoristes, des iatro-chimistes et des iatro-mécaniciens, et qu'en substituant l'étude des phénomènes morbides à celle de la nature des états pathologiques, il a donné pour base à la médecine la méthode expérimentale, que chacun prétend avoir adoptée aujourd'hui, mais qu'on délaissait souvent au commencement de ce siècle, si bien que la médecine était définie, par un esprit caustique : *Ars garrulandi potius quam sanandi.*

Mais si l'exposition d'une méthode rigoureuse a été la première préoccupation de Hahnemann, elle n'a pas été la seule. Il fallait, en effet, expliquer la loi et justifier la méthode, cela ne pouvait se faire qu'en énonçant une doctrine.

On peut dire que, sous ce rapport, l'enseignement du fondateur de l'homœopathie se rattache directement au vitalisme. Cet enseignement comprend la solution de trois questions :

1° Qu'est l'homme à l'état physiologique ?

2° Sous quelle influence passe-t-il de l'état de santé à l'état de maladie ?

3° Comment peut-on interpréter le retour de l'homme malade à la santé sous l'influence des médicaments ?

Les trois réponses sont précises :

1° Hahnemann rapporte l'accomplissement des actes de l'homme vivant à une force spéciale, *sui generis*, qu'il nomme *force vitale*. « L'organisme matériel, « dit-il, supposé sans force vitale, ne peut ni agir, ni « sentir, ni rien faire pour sa propre conservation..... « Il est mort et, dès lors, soumis uniquement à la puis- « sance du monde physique extérieur, il tombe en pu- « tréfaction et se résout en ses éléments chimiques..... « C'est à l'être immatériel qui l'anime dans l'état de « santé et de maladie qu'il doit le sentiment et l'accom- « plissement de ses fonctions vitales¹. » Et ailleurs, dans le but sans doute de se séparer des animistes, il dit : « Dans l'état de santé, la force vitale qui anime « dynamiquement la partie matérielle du corps, exerce « un pouvoir illimité. Elle entretient toutes les parties « dans une admirable harmonie vitale, sous le double « rapport du sentiment et de l'activité, de manière que « *l'esprit doué de raison* qui réside en nous, peut li- « brement employer ces instruments vivants et sains « pour atteindre au but élevé de notre existence². »

La notion de la force vitale étant établie, Hahnemann ne perd pas son temps à en pénétrer la nature, mais il indique immédiatement quelles conséquences on en peut tirer pour la physiologie, la pathogénie et la thérapeutique.

¹ *Organon*, § 10 et notes.

² *Organon*, § 9.

En physiologie, elle sert à fixer le but de cette science; il dit en propres termes : « Tout ce que le « médecin peut savoir de son objet, l'organisme vivant, « tout ce qu'il a besoin d'en connaître, se borne à ce « que les sages d'entre nous, un Haller, un Blumen- « bach, un Wrisberg, un Burdach ont entendu sous le « nom de physiologie, et ce qu'on pourrait appeler « BIOLOGIE EXPÉRIMENTALE, c'est-à-dire aux phénomènes « appréciables du corps en santé, considérés isolément « et dans leurs connexions¹. » Ce qui revient à dire que les physiologistes doivent rechercher non pas la nature de cette force, mais les phénomènes qu'elle engendre, et les lois suivant lesquelles elle agit.

La conséquence de cette notion, par rapport à la pathologie, est aussi des plus précises : « Quand l'homme « tombe malade, cette force spirituelle (principe vital), « active par elle-même et partout présente dans le corps « est, au premier abord, la seule qui ressent l'in- « fluence dynamique de l'agent hostile à la vie; elle « seule, après avoir été désaccordée par cette percep- « tion, peut procurer à l'organisme les sensations dés- « agréables qu'il éprouve, et le pousser aux actions « insolites que nous appelons maladies². » De là résulte que « il n'y a que la force vitale désaccordée qui « produise les maladies³. »

Or, ce désaccord se manifeste au médecin par les

¹ *Valeur des systèmes en médecine, particulièrement eu égard à la pratique qui en découle*, in *Études de médecine homœopathique*, t. 1, p. 419. Édition française, Paris, 1855.

² *Organon*, § 11.

³ *Organon*, § 12.

symptômes : « De tous les changements morbides invi-
« sibles qui surviennent dans l'intérieur du corps et
« dont on peut opérer la guérison, il n'en est aucun
« que des signes et des symptômes ne fassent recon-
« naître. Ainsi l'a voulu la bonté infiniment sage du
« souverain conservateur des hommes ¹. »

Le trouble de la force vitale étant, dans les mala-
dies, le point initial, « les médicaments ne peuvent ré-
« tablir et ne rétablissent réellement la santé et l'har-
« monie de la vie qu'en agissant dynamiquement sur
« elle ². »

Nature dynamique de la vie, action dynamique des
causes morbides, influence dynamique des médica-
ments, tels sont les trois principes fondamentaux sur
lesquels repose la doctrine homœopathique. On peut
comprendre maintenant comment le commentateur de
l'*Organon* a pu dire : « Il n'y a pas, dans la méthode
« hahnemannienne, de principe plus élevé et plus gé-
« néral que le dynamisme ; c'est de lui que tout part,
« c'est à lui que tout revient ³. »

La force vitale possède en effet un caractère général :
impressionnée par les agents extérieurs, elle en sup-
porte primitivement l'action, puis elle réagit, et cette
réaction est le terme définitif auquel elle s'arrête. Il en
est ainsi dans les maladies naturelles et dans les mala-
dies médicinales. Mais l'action et la réaction présentant
des manifestations contraires, il faut que l'action pa-

¹ *Organon*, § 14.

² *Organon*, § 16.

³ Léon Simon père, *Commentaires sur l'Organon*, p. 307.

thogénétique du médicament soit semblable à celle de la maladie, pour que celle-ci soit effacée par la réaction, *similia similibus curantur*.

L'unité de la maladie, unité que l'on ne saurait méconnaître malgré la diversité des phénomènes pathologiques, n'est-elle pas aussi une conséquence de l'unité de la force vitale? N'en est-il pas de même aussi du pouvoir dynamique des médicaments? D'où la nécessité de ne faire prendre qu'une substance à la fois, mais une substance embrassant l'ensemble des actions morbides, c'est-à-dire des symptômes.

Deux conséquences ressortent encore de ces prémisses : 1° Du moment où le désaccord vital est le point initial et fondamental de tout état morbide, ce désaccord varie en raison des causes qui l'ont produit; l'étiologie doit donc être la base de toute classification pathologique. Aussi Hahnemann a-t-il établi ses grandes divisions sur la notion même de ces causes. Il sépare les maladies aiguës des maladies chroniques, non pas en raison de la rapidité ou de la lenteur de leur marche, mais d'après les influences capables de les faire naître; donnant comme origine aux premières les influences que nous trouvons hors de nous, et aux secondes les virus qui se transmettent de l'homme malade à l'homme sain, et plus tard du père à ses enfants.

Enfin les états morbides se caractérisant par leurs symptômes, c'est ceux-ci qu'il faut constater et prendre pour guides, en les considérant dans leur ensemble et non pas isolément;

2° Si les médicaments, pour être efficaces, doivent

atteindre jusqu'au trouble dynamique, il est indispensable que leur absorption soit rapide et complète; la préparation qu'on leur fait subir n'a pas d'autre but. La dilution et la trituration obtiennent ce résultat, parce qu'elles désagrègent les molécules, étendent les surfaces et atténuent les actions locales et organiques, tout en développant l'action générale et dynamique du médicament.

Tout s'enchaîne donc dans l'œuvre de Hahnemann. L'expérience avait révélé à ce maître illustre la loi des semblables, la théorie l'explique et la démontre; l'expérience lui avait démontré la nécessité d'employer les médicaments homœopathiques à faible dose, et modifiés par une préparation spéciale, la théorie du dynamisme vital, du dynamisme pathologique et du dynamisme thérapeutique rend compte de cette action.

Mais ces principes eux-mêmes sont-ils justifiés; c'est ce qu'il nous reste à examiner.

§ 2.

Le premier principe à étudier est le principe physiologique. Ici Hahnemann n'a point essayé de démonstration, il a affirmé l'existence de la force vitale, l'a posée comme un fait. Cette notion était pour lui d'une importance extrême, car il y revient sans cesse et dans ses opuscles et dans l'*Organon*; mais il n'essaye pas d'en donner de preuves logiques. L'expérience lui suffit.

Les êtres vivants présentent en effet une série de phénomènes qui n'appartiennent pas aux corps bruts, qui sont même en opposition avec ceux qu'étudient le chimiste et le physicien ; l'organisme lui-même échappe à l'action des forces qui régissent les corps organiques. Ces différents ordres de phénomènes, étant irréductibles les uns aux autres, doivent relever de puissances distinctes. Il y a donc une force vitale indépendante de l'attraction, de l'affinité, de l'électricité et de la chaleur.

Cette force est instinctive et non pas réfléchie, elle se distingue donc de l'âme raisonnable. Cette induction de Hahnemann est claire ; aussi voyons-nous les premiers homœopathes adopter ce vitalisme, d'autant mieux qu'il est plus pratique.

Des opposants surviennent plus tard, mais ils ne s'entendent pas. Tandis que Tessier repousse la théorie du dynamisme vital, parce qu'elle est en opposition avec l'animisme, M. Gubler, professeur de thérapeutique à la Faculté de Paris, prétend qu'il n'y faut ajouter aucune créance, parce qu'elle rentre entièrement dans la doctrine de Stahl.

Or, si la vie était une propriété de l'âme raisonnable, elle ne pourrait se retrouver ni chez les plantes, ni chez les animaux, et il est de fait qu'elle s'y retrouve.

En pathologie, Hahnemann soulève des questions plus complexes. Conséquent avec lui-même, il soutient que les organes, en dehors des lésions traumatiques, ne peuvent s'altérer, que la composition des humeurs ne saurait varier, si la force vitale, qui veille à l'organisa-

tion, n'était altérée elle-même dans son action. Il enseigne que le point de départ des maladies consiste dans un trouble dynamique antérieur aux lésions de texture. L'existence des prodromes dans les maladies aiguës; celle de l'état constitutionnel dans les maladies chroniques lui donne entièrement raison.

Sa classification nosologique elle-même n'a jamais été sérieusement attaquée. On ne saurait nier, en effet, que les grandes catégories des maladies de l'homme puissent avoir pour base les causes morbides elles-mêmes : les changements de température, les miasmes répandus dans l'atmosphère, les impressions morales, pour les maladies aiguës; les virus transmissibles par contact d'un individu à l'autre, pour les maladies chroniques. Au sujet de ces dernières, Hahnemann a généralisé les principes adoptés depuis deux siècles environ à l'égard de la syphilis, et ce serait un travail fort intéressant que de rapprocher les théories émises au sujet des maladies vénériennes de sa théorie de la psore.

La syphilis est contagieuse dans sa forme primitive, contagieuse et héréditaire dans ses périodes ultérieures; elle se compose de formes morbides successives qui se développent dans un ordre presque régulier, les plus graves succédant aux plus superficielles. Hahnemann se demande alors si les affections herpétiques, le rhumatisme, la scrofule, etc., ne constitueraient pas aussi des maladies originellement virulentes. Dans ce cas, il faudrait découvrir leur forme primitive contagieuse; cette forme lui semble être la gale.

Il va plus loin. Une observation attentive lui a appris

qu'il existait des végétations contagieuses ; il les rapproche de toutes celles qui ne le sont pas, et forme ainsi une troisième classe de maladies chroniques : *la sycose*.

Que de critiques n'a-t-on pas dirigées contre cette classification ! Mais leurs auteurs n'ont-ils pas oublié qu'au temps où écrivait Hahnemann il n'était pas encore question de l'*acarus scabiei* ? Si donc son enseignement était erroné sur ce point, l'erreur serait bien pardonnable. Mais les entomologistes ont établi que l'*acarus* était venimeux. L'existence de cet insecte n'infirme donc pas la théorie de la psore, et rien n'empêche de considérer l'éruption causée par le venin de cet animalcule comme la forme primitive d'une classe de maladies chroniques.

La sycose aussi a été mise en doute. Mais les travaux de M. Ricord, en séparant les végétations de la syphilis, ceux de M. Baumes et de M. Diday, en prouvant qu'il existe des végétations contagieuses, les recherches anatomopathologiques de M. Cruveilhier, en montrant que toutes les productions épidermiques ont une constitution anatomique semblable, ont confirmé de tout point l'enseignement hahnemannien.

Enfin le fondateur de l'homœopathie, en reconnaissant une classe de *fausses maladies chroniques*, dues à l'influence longtemps prolongée des causes extérieures : misère, malpropreté, professions insalubres, etc., etc., a montré qu'il n'était pas dupe de lui-même et qu'il savait se mettre en garde contre des illusions dues à une généralisation trop rapide des faits observés. Aussi ne saurions-nous mieux résumer notre pensée qu'en citant ce passage du D^r Léon Simon père : « Il reste encore beau-

« coup à éclaircir, beaucoup à justifier à cet égard,
« mais rien ne peut être contredit. On peut démon-
« trer beaucoup, nier est impossible¹. »

Hahnemann est, si je peux m'exprimer ainsi, moins vulnérable encore dans sa matière médicale et dans sa thérapeutique.

Connaît-on d'abord une définition plus précise du médicament que celle qu'il a donnée en ces termes :
« *Quæ corpus mere nutriunt ALIMENTA, quæ vero sa-*
« *num hominis statum (vel parva quantitate ingesta)*
« *in ægrotum, ideoque et ægrotum in sanum mutare*
« *valent, MEDICAMENTA appellantur*¹. » ? Évidemment non, car elle met en évidence ces trois qualités constitutives du médicament : 1° la propriété de rendre malade l'homme bien portant ; 2° celle de ramener à la santé celui que la maladie tourmente ; 3° enfin celle d'agir à petites doses (*vel parva quantitate ingesta*).

Il y a bien en effet des aliments qui rendent l'homme malade, mais ils ne le guérissent jamais et, pour arriver à troubler l'organisme, il faut qu'on en ingère des quantités notables et non de faibles doses. De plus, les aliments malsains ne le sont que parce qu'ils contiennent dans leurs éléments chimiques des corps non assimilables ou des principes réellement médicamenteux. Ils peuvent donc être considérés à la fois comme des aliments, à cause des matières assimilables qui constituent leur masse, et comme des médicaments, en raison

¹ Notice sur la vie et les travaux de S. Hahnemann, p. 49.

¹ De viribus medicamentorum positivis seu in corpore humano observatis.

des principes actifs qu'ils renferment. Ce fait n'infirme pas la distinction faite par Hahnemann entre l'aliment et le médicament.

Que l'expérimentation des médicaments sur l'homme sain puisse seule faire connaître leurs vertus réelles, c'est encore un point qui n'a pas besoin d'être démontré.

Pour ce qui concerne la thérapeutique, la loi des semblables n'est-elle pas justifiée par l'observation journalière ?

L'école adverse la signale à chaque instant sans en avoir conscience. C'est le fait de la belladone, qui guérit la scarlatine et fait naître chez l'homme en santé une éruption et une angine analogues ; c'est encore le mercure, qui triomphe de la syphilis, au moins à une certaine période, et produit des ulcérations semblables au chancre, des éruptions, des affections osseuses, etc., d'une forme identique à celle des dermatoses spécifiques et des lésions osseuses de la syphilis. Tous ces exemples et bien d'autres ont été rappelés maintes et maintes fois, il est inutile d'y insister davantage. Mais à côté d'eux n'est-il pas juste de placer les observations quotidiennes recueillies par l'école homœopathique ? Que l'on compare les fièvres typhoïdes guéries par la *Bryone*, le *Sumac vénéneux* et l'*Arsenic* avec les effets pathogénétiques de ces médicaments, et l'on trouvera une similitude complète. Que l'on fasse la même épreuve pour la pneumonie et la *Bryone*, le *Phosphore*, le *Soufre*, la *Pulsatille* ; pour la scrofule et le *Soufre*, le *Carbonate de chaux*, le *Sel marin*, l'*Iodure de potassium*, etc. ;

pour la syphilis avec le *Mercure* , l' *Acide nitrique* , le *Venin du Trigonocéphale* , l' *Or* , la *Staphysaigre* ; pour la blennorrhagie avec le *Chanvre* , la *Pulsatille* , le *Thuja* ; pour la sycose avec le *Thuja* , l' *Acide nitrique* , le *Teucrium* ; pour certaines affections de l'utérus avec le *Platine* , la *Sepia* , la *Sabine* , la *Noix vomique* , etc., partout on constatera le même fait, le même rapport entre les effets pathogénétiques des médicaments et l'ensemble des symptômes présentés par le malade. Enfin M. le D^r Nuñez, en enrichissant la *Matière médicale* , a fourni deux nouveaux exemples à l'appui de la loi hahnemannienne, et ses observations, augmentées de celles de plusieurs de nos confrères, démontrent la similitude de certaines formes de chorée et de certaines dermatoses avec les effets pathogénétiques de la *Tarentule* et du *Madar* .

La loi des semblables étant donnée, qui indiquera un précepte d'application plus certain et plus rationnel que l'individualisation absolue? N'est-ce pas souvent dans les symptômes les moins importants, en apparence, que se trouve le signe caractéristique qui fait choisir le médicament? Ces données sont devenues vulgaires pour les homœopathes; Hahnemann recommandait de s'y conformer scrupuleusement.

Et si l'on trouve aujourd'hui, dans notre école, des doutes aussi accentués sur la valeur de la loi de similitude et sur l'action des doses infinitésimales, cela tient assurément à ce qu'en s'éloignant de la méthode si rigoureusement prescrite par le maître, on fait, comme médicaments, des choix défectueux. Dans ce cas, l'in-

succès confirme encore, à mon sens, la valeur des principes et de la méthode dont l'ensemble constitue l'homœopathie.

§ 3.

L'enseignement de Hahnemann étant connu peut-on dire qu'il se rattache à la tradition et assure l'avenir de la médecine? Il nous faut, pour terminer notre appréciation, l'examiner à ce point de vue.

On a souvent reproché au fondateur de l'homœopathie d'avoir rompu avec la tradition. Si l'on veut dire qu'il s'est nettement séparé des doctrines qui régnaient de son temps, on aura fait de l'homœopathie l'un des plus grands éloges qu'elle mérite. Car ces doctrines, n'ayant en rien modifié la thérapeutique, laissaient la pratique dans le même état d'incertitude. Les explications variaient, les moyens employés étaient les mêmes, le vague des prescriptions n'était pas modifié.

Mais ce qu'il faut reconnaître, c'est que tous les principes posés par Hahnemann avaient été entrevus par ses devanciers, sans qu'aucun d'eux toutefois en eût tiré parti.

La loi des semblables avait été plusieurs fois formulée, mais jamais avec la précision rigoureuse que lui avait donnée Hahnemann. Pouvait-elle être intelligible sans l'expérimentation pure, et l'expérimentation pure était-elle applicable sans le principe d'individualisation? Evidemment non.

Comme doctrine, l'homœopathie se rattache au vitalisme, et celui-ci, maintes fois attaqué depuis Hippocrate, a toujours survécu. Comme méthode, elle est l'application la plus large de la méthode expérimentale, tant vantée de nos jours ; en ce sens, elle assure l'avenir de la médecine.

Qu'il y ait beaucoup à ajouter à l'œuvre de Hahnemann, personne ne le conteste. Le principe physiologique est posé, mais la biologie est encore à faire. Si l'histoire de nos fonctions est aussi complète que possible, les lois de la vie ne sont pas encore formulées.

En pathologie, il faut bien admettre que l'étiologie tracée par Hahnemann est incomplète, mais les cadres sont faits ; il n'y a plus qu'à y faire entrer les nouvelles recrues. Quoi qu'il arrive, il faudra toujours ranger les causes morbides dans une de ces trois classes : causes des maladies aiguës, causes des véritables maladies chroniques, causes des fausses maladies chroniques. L'étiologie, telle que la conçoit la science officielle, est trop incomplète, trop vague à tous égards pour qu'on puisse soutenir que de nouvelles études ne soit pas nécessaires.

La symptomatologie devra être décrite comme le veut Hahnemann, en tenant compte de toutes les manifestations morbides, mais en les subordonnant les unes aux autres, conformément à la théorie du dynamisme vital, c'est-à-dire en plaçant en tête les symptômes généraux, puis les troubles sensitifs, les troubles fonctionnels et les lésions de texture. Les premiers révèlent le fond de la maladie, les autres en indiquent

la forme, la période, en établissent l'individualité, font, en un mot, connaître le malade. Par suite, le diagnostic n'est considéré comme complet que lorsqu'on possède des notions assez précises pour fixer le choix du médicament.

Bien des progrès restent aussi à accomplir en matière médicale, mais l'expérimentation sur l'homme sain, complétée par la toxicologie, corroborée par l'observation clinique, restera la source la plus précieuse et la plus sûre des indications positives des médicaments.

La loi des semblables, en établissant un contrôle entre les effets physiologiques et l'action curative des médicaments, restera la base assurée de la thérapeutique et permettra de multiplier nos conquêtes sur la maladie, en raison du nombre des agents qui seront expérimentés, en raison aussi de la certitude des indications.

La posologie homœopathique enfin, sur laquelle tant de travaux ont été faits, en permettant d'employer les médicaments à des doses variées et d'après une échelle divisionnaire exacte, restera une des conquêtes dues au génie de Hahnemann. Avec cette posologie, il sera toujours possible de graduer les actions thérapeutiques, de les proportionner à l'intensité de la maladie et aux forces du malade.

CONCLUSIONS.

Mes juges n'attendent pas de moi que je vienne ré-

péter ici toutes les preuves qui ont été maintes fois données en faveur de nos principes et de l'efficacité de nos moyens. Le problème que je devais examiner était plus simple, il avait pour objet de préciser et de juger l'œuvre accomplie par Hahnemann.

En m'appuyant sur les considérations qui précèdent, je résumerai ce mémoire dans les propositions suivantes :

Hahnemann a formulé une loi thérapeutique, tracé la méthode qu'il convient de suivre pour en faire une heureuse application, énoncé la doctrine qui explique la loi et la méthode.

Il a donné le procédé qu'il faut suivre pour déterminer les propriétés exactes des médicaments, il a tracé en détail leur mode d'administration.

La critique n'a pas épargné son œuvre, mais elle n'a pu l'ébranler. Si l'édifice élevé par son génie n'est pas parfait dans ses détails, il offre un ensemble qui peut abriter toutes les découvertes ultérieures ; il constitue un immense progrès. Que notre zèle ne s'arrête donc pas, car dans l'enseignement du maître, « rien n'est à refaire, tout est à continuer¹. »

¹ Léon Simon père.